

Chaussée de Valenciennes, 48 7801 **Irchonwelz 068/26 50 50** INTERNAT autonome - 068/28 70 56



www.joffroy.be

PROCEDURE DE CONCILIATION INTERNE

Je soussigné(e)	
Père, mère ou représentants légaux d'un élève m	ineur
Elève majeur	
NOM :	
PRENOM:	
DATE DE NAISSANCE :	
ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité):	
TELEPHONE :	
ADRESSE MAIL :	
Souhaite que le Conseil de classe/le Jury de qualific compléter uniquement pour l'élève mineur) :	cation réexamine sa décision à propos de l'élève (à
NOM :	
PRENOM:	
DATE DE NAISSANCE :	
ADRESSE (Rue, n°, code postal, localité):	
TELEPHONE :	
ADRESSE MAIL :	
ANNEE D'ETUDE DE L'ELEVE :	
ENSEIGNEMENT	
GENERAL	☐ TECHNIQUE DE QUALIFICATION
☐ TECHNIQUE DE TRANSITION	ARTISTIQUE DE QUALIFICATION
ARTISTIQUE DE TRANSITION	PROFESSIONNEL
Option	
Décision du Conseil de classe	
Attestation d'orientation C	
Décision du Jury de qualification	
Refus d'octroi du certificat de qualification	
Autre :	

réexa	minée ¹ :
•••••	
5.1.	•••
Date	Lieu
Signa	ture de l'élève majeur ou des parents (représentants légaux) de l'élève mineur
	ture de l'élève majeur ou des parents (représentants légaux) de l'élève mineur Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne
<u></u>	Pécision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne
<u>[</u>	Pécision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne a décision initiale est maintenue
	Pécision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt es arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite)
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt es arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir comptes arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt es arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne de décision initiale est maintenue de décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir comptes arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne de décision initiale est maintenue de décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
	Décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne de décision initiale est maintenue de décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
Li d	Pécision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne de décision initiale est maintenue de décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir compt des arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à
Li d	décision du Conseil de classe/Jury de qualification suite à la procédure de conciliation interne décision initiale est maintenue décision initiale est modifiée. Le Conseil de classe/Jury de qualification a décidé de tenir comptes arguments avancés dans la procédure de conciliation interne et d'accorder à l'élève : Une attestation d'orientation A (attestation de réussite) Une attestation d'orientation B n'admettant qu'à Le Certificat de qualification Autre :

¹ Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace, vous pouvez joindre un courrier complémentaire ou d'autres documents que vous jugeriez utiles pour l'analyse de votre demande.